le cnam
Région Centre

Conférence

« Le projet de vie personnalisé : pourquoi, comment le faire vivre à domicile et en structure pour le développement de la qualité de vie des personnes accompagnées ? »

Par Brigitte LESCUYER, membre du conseil d'administration de SYNERGIE

> Jeudi 19 février 2015 à 18h30

> au Parc Technologique de Sologne de Vierzon

Entrée libre et gratuite

Le secteur sanitaire, médico-social et social recouvre un champ d'acteurs, de structures et d'activités très vaste mais qui ont toutes comme dénominateur commun **le « prendre soin »** de la personne accompagnée.
Les aides et les soins apportés ne peuvent être réalisés sans s'appuyer sur la connaissance de la personne, le respect de ses besoins et ses attentes, de ses droits et liberté. La loi du 2 janvier 2002, renovant l'action sociale et médico-sociale, nous a doté d'un outil pour cela : le **projet d'accueil et d'accompagnement**.
Il est plus généralement appelé **projet de vie personnalisé** car représentant mieux la démarche de co-construction du projet entre la personne accompagnée et les professionnels.

Dans ses recommandations de bonnes pratiques professionnelles **(Les attentes de la personne et le projet personnalisé - dec. 2008), l'Asnesm** précise que « la prise en compte des attentes de la personne dans la démarche de projet personnalisé réfère directement à la recommandation – cadre (..) sur la Bientraitance (...).
Cette recommandation (..) vise à favoriser la participation de l'usager dans la conception et la mise en œuvre du projet qui le concerne. »
« Elle nécessite d'être adaptée par chaque équipe professionnelle à la spécificité des situations des personnes accompagnées et aux missions des établissements /services.(...) »
« Elle concerne également les usagers et leurs représentants, et de manières plus globale l'entourage des usagers. Elle intéresse aussi les organismes gestionnaires quant à leurs orientations et projets institutionnels, et les partenaires concernés par la thématique du projet personnalisé. »

Faire vivre le projet de vie personnalisé doit interroger les organisations, le fonctionnement des structures, leur coordination et communication afin de favoriser la personnalisation de l'accompagnement des parcours de vie.

Mme Brigitte LESCUYER, Assistante sociale, formée en gérontologie et ex-coordinatrice ALMA Loiret, nous invitera le jeudi 19 février à nous questionner :

« Le projet de vie personnalisé : pourquoi et comment le faire vivre à domicile et en structure pour développer la qualité de vie des personnes accompagnées ? »

Elle nous fera partager son expertise acquise comme pilote de projets nationaux ainsi que de formatrice-conseil (violence-maltraitance-bientraitance) auprès des professionnels des domaines sanitaire, médico-social, judiciaire et administratif sur l'accompagnement de l'usager âgé ou en situation de handicap, à domicile ou dans tous types d'hébergement et de soins.

www.cnam-centre.fr
02 18 69 18 30

Retrouvez-nous sur Facebook !

Téléchargez l'application et flashez ce code